

Cadre stratégique de la CIPV pour 2020 2030: Comment l'implémenter globalement, aux niveaux régional et national?

Secrétariat de la CIPV

Atelier Régional de la CIPV 2019



Contexte du Cadre Stratégique de la CIPV pour 2020-2030

- **2014** : le SPG «La CIPV en 20 ans» a identifié des défis et opportunités
- **2016** : le projet de structure du Cadre Stratégique a été présenté au SPG et les initiatives potentielles de développement ont été identifiées
- **2017** : la CMP-12 a formulé des observations sur la structure et les grandes lignes proposées ainsi que sur le contenu, y compris la vision, la mission et les objectifs stratégiques. Un nouveau projet de texte a été discuté et de nombreuses réactions ont été fournies à SPG
- **2018** : la CMP-13 a examiné et commenté le projet et l'a transmis pour consultation (Parties contractantes, IC, CN, ORPV, Organisations internationales) via OCS (15 juin - 31 août 2018)
- **2019** : la CMP-14 a examiné et approuvé le projet de texte avant son adoption formelle prévue à la session ministérielle pendant la CMP-15 (2020).

INTERNATIONAL PLANT PROTECTION CONVENTION STRATEGIC FRAMEWORK 2020-2030



OUR MISSION

Protect global plant resources
and facilitate safe trade



OUR VISION

The spread of plant pests is minimized and their impacts within
countries are effectively managed

OUR GOAL

All countries have the capacity to implement harmonised measures to
prevent pest introductions and spread, and minimise the impacts of
pests on food security, trade, economic growth, and the environment

La dernière version du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 est disponible dans les 6 langues de la FAO sur: <https://www.ippc.int/fr/publications/86997/>



STRATEGIC OBJECTIVES

A

Enhance global food security
& increase sustainable
agricultural productivity

B

Protect the environment
from the impacts of
plant pests

C

Facilitate safe trade,
development &
economic growth

CORE ACTIVITIES



Standard setting



Implementation &
capacity development



Communication &
international cooperation

Observations émanant de la 14ème CMP sur le contenu du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030

- La mise en œuvre et le renforcement des capacités sont des activités essentielles de la CIPV et devraient donc être des points saillants dans le document.
- Le document devrait préciser que, bien que les points du Programme de Développement offrent de grandes opportunités de faire progresser la mission de la CIPV, la mise en œuvre du Cadre stratégique dépend de la disponibilité de ressources adéquates.
- La CMP peut réviser et adapter le programme de développement ou autres parties aussi souvent que nécessaire. Cela pourrait être fait par le SPG avec des recommandations faites à la CMP.

Strategic Objectives

A. Améliorer la sécurité alimentaire mondiale et accroître la productivité agricole durable

Domaines de résultats clés 2030

A1: Des systèmes de surveillance de nuisibles efficace en place.

A2: De bonnes capacités de surveillance, de détection, de rapport et de préparation de réponses rapides aux invasions d'organismes nuisibles.

A3: Un système d'intervention phytosanitaire d'urgence avec des outils et connaissances des systèmes d'intervention d'urgence.

A4: Les pratiques de gestion durable des organismes nuisibles, telles que les «approches systémiques», sont largement mises en œuvre.

A5: Des systèmes d'analyse du risque phytosanitaire (ARP) en place

A6: Une prévention du risque phytosanitaire intégrée tout au long de la production, de la transformation et dans la chaîne commerciale de végétaux et produits végétaux.

B. Protéger les Forêts et l'Environnement des impacts des organismes nuisibles des végétaux

Domaines de résultats clés 2030

B1: Gestion des organismes nuisibles environnementaux reconnus par les Parties contractantes comme une partie de leurs responsabilités en coopération avec les agences du secteur de l'environnement.

B2: Les Parties contractantes ont mis en place des mécanismes pour contrôler la propagation des organismes nuisibles contaminants sur les filières commerciales autres que les plantes.

B3: Des mécanismes sont en place pour partager les stratégies d'adaptation afin de répondre aux impacts du changement climatique.

B4: Les agences pour l'environnement et les forêts naturelles ont régulièrement accès aux informations et autres ressources gérées par le Secrétariat de la CIPV.

B5: Les Parties contractantes continuent d'améliorer leur capacité à mettre en œuvre les normes de la CIPV qui traitent directement de la propagation des organismes nuisibles de la forêt et de l'environnement.



C. Faciliter le développement d'un commerce sûr et la croissance économique

Domaines de résultats clés 2030

C1: Les normes spécifiques aux produits avec des mesures phytosanitaires harmonisées ont accéléré les négociations commerciales et simplifié les échanges.

C2: Les détections d'organismes nuisibles sur les filières commerciales diminuent à mesure que les pays exportateurs s'engagent à plus d'efforts pour gérer le risque phytosanitaire et les pays importateurs signalent des détections plus rapidement et plus systématiquement.

C3: Les ONPV sont soutenues pour établir des systèmes d'assurance et de certification à l'exportation auxquels les partenaires commerciaux font confiance.

C4: L'efficacité de la gestion des systèmes de certification s'est améliorée et les certificats frauduleux sont réduits grâce aux systèmes de certification phytosanitaire électronique y compris le système national générique et le hub mondial ePhyto.

C5: Les ONPV ont un accès facile aux conseils d'experts sur les questions phytosanitaires dans le commerce.

C6: Les ONPV se réunissent régulièrement pour débattre de la recherche phytosanitaire, des questions émergentes et autres sujets.

C7: La législation en vigueur dans les pays membres permet la mise en œuvre de ePhyto.



STRATEGIC OBJECTIVES

A

Enhance global food security
& increase sustainable
agricultural productivity

B

Protect the environment
from the impacts of
plant pests

C

Facilitate safe trade,
development &
economic growth

CORE ACTIVITIES



Standard setting



Implementation &
capacity development



Communication &
international cooperation

Activités de base

1. Elaboration des norms

Domaines de résultats clés 2030

SS1: Les produits et les filières prioritaires sont couverts par des NIMP spécifiques de produits ou filières adoptées ou en cours d'élaboration par la Commission

SS2: Les ONPV basent leurs systèmes phytosanitaires et leurs exigences d'importation sur les NIMP adoptées.

2. Mise en œuvre et renforcement des capacités

Domaines de résultats clés 2030

CIM 1: L'état de la santé des plantes dans le monde est compris, les besoins sont connus et les mécanismes pour faciliter l'action sont fonctionnels.

CIM 2: L'outil d'Evaluation des Capacités Phytosanitaires a été largement utilisé par mes membres pour connaître leurs forces et faiblesses et élaborer des plans pour remédier aux insuffisances de capacité.

CIM 3: Le Secrétariat de la CIPV dispose de ressources nécessaires pour aider les pays à accéder à l'assistance et répondre aux besoins en capacités phytosanitaires.

3. Communication et Coopération Internationale

Domaines de résultats clés 2030

CIC 1: Le Secrétariat de la CIPV communique effectivement sur les problèmes phytosanitaires et l'importance de la santé des plantes.

CIC 2: Le Secrétariat de la CIPV coopère avec succès avec d'autres organisations internationales et forums mondiaux pour accroître davantage la visibilité de la Convention et ses objectifs dans les politiques internationales.

CIC3: Le Secrétariat de la CIPV collabore effectivement avec la FAO pour veiller à ce que les bureaux nationaux ou régionaux de la FAO jouent un rôle important dans la mise en œuvre de la CIPV et ses normes.



Programme de développement de la CIPV 2020–2030

IPPC DEVELOPMENT AGENDA 2020-2030

1. Harmonisation of Electronic Data Exchange.
2. Commodity, and Pathway Specific ISPMs.
3. Management of E-commerce and Courier Mail Pathways.
4. Developing Guidance on the Use of Third Party Entities.
5. Strengthening Pest Outbreak Alert and Response Systems.
6. Assessment and Management of Climate Change Impacts on Plant Health.
7. Global Phytosanitary Research Coordination.
8. Diagnostic Laboratory Networking.

CONTRIBUTING TO UN 2030 SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS



Parmi les 8 programmes de développement de la CIPV 2020-2030, se mettre d'accord par consensus sur les 3 plus importants pour votre région.

Programme de développement de la CIPV pour 2020-2030

1. Harmonisation de l'échange de données électroniques - MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre d'un système global de production et d'échange d'information de certification électronique (ePhyto).

2. NIMPs spécifiques aux produits et aux filières – STANDARD

NIMPs élaborées pour des produits et filières spécifiques, accompagnées de protocoles de diagnostic, traitements et directives phytosanitaires.

3. Gestion des voies de Commerce électronique et de Courrier postal– STANDARD

Un effort international coordonné pour lutter contre la propagation d'organismes nuisibles et les matériels hôtes vendus dans le commerce électronique et distribués par voies de courrier postal et service de messagerie.

4. Élaboration de lignes directrices sur l'utilisation d'entités tierces – STANDARD

Permettre à des tierces parties de mener des actions phytosanitaires, y compris les traitements, les inspections, etc.



5. Renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'invasion d'organismes nuisibles - MISE EN ŒUVRE

Un système mondial d'alerte et d'intervention pour communiquer les risques phytosanitaires émergents, afin que les pays puissent adapter de manière proactive leurs systèmes phytosanitaires pour réduire le risque d'introduction, et pour renforcer les capacités des pays et des régions à réagir efficacement à l'invasion de nuisibles, y compris de nouvelles incursions.

6. Évaluation et gestion des impacts du changement climatique sur la santé des végétaux - LA COMMUNICATION

Un programme de travail est lancé pour évaluer et gérer les impacts causés par le changement climatique sur la santé des plantes et le commerce international des végétaux et des produits végétaux.

7. Coordination de la recherche phytosanitaire mondiale - COMMUNICATION

Un effort renforcé et coordonné pour identifier et développer de nouveaux traitements phytosanitaires durables et autres approches de gestion du risque phytosanitaire.

8. Réseau de laboratoires de diagnostic - MISE EN ŒUVRE

Un réseau de services de laboratoires de diagnostic reconnus pour aider les pays à identifier les nuisibles de manière plus fiable et plus rapide.

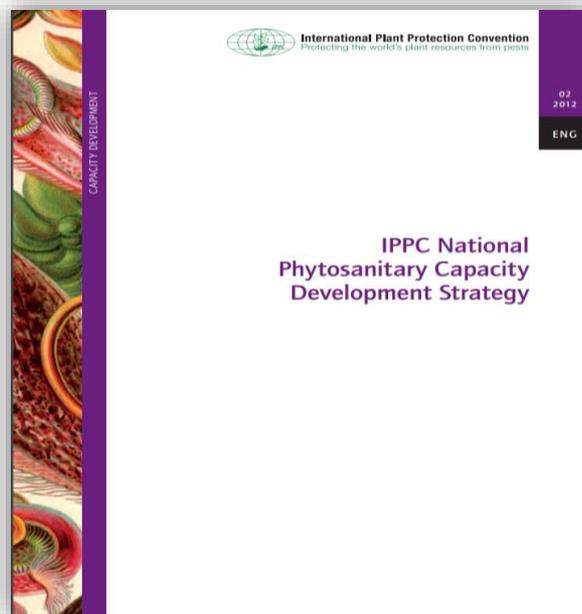
Programme de Développement de la CIPV pour 2020-2030 : **Division par type d'activité**

Development agenda 2020-2030	IPPC Unit/Team in charge	Funding
1. Harmonisation de l'échange de données électroniques	MISE EN ŒUVRE	Financé à travers le projet ePhyto
2. NIMPs spécifiques aux produits et aux filières	NORME	Partiellement financé
3. Gestion des voies de Commerce électronique et de Courrier postal	NORME	Partiellement financé
4. Élaboration de lignes directrices sur l'utilisation d'entités tierces	NORME	Pas financé
5. Renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'invasion d'organismes nuisibles	MISE EN ŒUVRE	Partiellement financé
6. Évaluation et gestion des impacts du changement climatique sur la santé des végétaux	COMMUNICATION	Pas financé
7. Coordination de la recherche phytosanitaire mondiale	COMMUNICATION	Pas financé
8. Réseau de laboratoires de diagnostic	MISE EN ŒUVRE	Pas financé

Discussion sur la mobilisation des ressources

- La CMP-14 a noté un plan d'investissement sur 5 ans. Le budget de mise en œuvre du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 est estimé à 2,3 millions de dollars chaque année. <https://www.ippc.int/en/publications/86993/>
- Le manque de ressources financières pour mettre en œuvre le Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 sera à l'ordre du jour de la réunion du Groupe de la planification stratégique (SPG).
- **Avez-vous des idées ou des suggestions pour mobiliser des ressources dans votre région pour que le Secrétariat de la CIPV mette en œuvre le Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030?**

La stratégie de développement des capacités phytosanitaires nationales de la CIPV (2012-2017) est arrivée à expiration.



Il identifie 8 domaines stratégiques:

1. La Planification phytosanitaire nationale
2. Elaboration des Normes
3. Mise en œuvre des normes
4. Coordination et communication
5. Information sur les nuisibles
6. Mobilisation des ressource (Collecte de fonds)
7. Plaidoyer
8. Suivi et Evaluation

La stratégie nationale de développement des capacités phytosanitaires de la CIPV (2012-2017) est disponible en anglais, espagnol et français au:

<https://www.ippc.int/fr/publications/76/>

**Avez-vous utilisé la stratégie nationale de développement des capacités phytosanitaires de la CIPV (2012-2017) dans votre pays et / ou dans votre région?
Si OUI, comment?**



Actions supplémentaires

- La stratégie nationale de renforcement des capacités phytosanitaires de la CIPV (2012-2017) doit être mise à jour.
- Le Comité de mise en œuvre et de renforcement des capacités a décidé d'actualiser la stratégie de renforcement des capacités et d'élaborer un plan de mise en œuvre dans le but d'aligner ses activités sur le Cadre stratégique 2020-2030.
- La stratégie de renforcement des capacités visait à encadrer les activités et les orientations de IC aux niveaux national, régional et international.
- Le IC souhaite recueillir les suggestions des PC sur ce que devrait inclure la stratégie nationale de développement des capacités phytosanitaires de la CIPV (2012-2017).



Échange d'idées

- Qui est le public cible? Est-il au niveau national, régional ou mondial?
- Quels sont les objectifs stratégiques et les résultats souhaités de la stratégie?
- Comment faire le lien entre la stratégie et le cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 et élaborer un plan d'action?
- Comment informer les PC de la nouvelle stratégie IC et comment IC peut les aider?

Contactez nous



INTERNATIONAL YEAR OF
PLANT HEALTH

2020

Secrétariat de la CIPV

Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)

Tel.: +39 06 57054812

Email: ippc@fao.org

Web:

www.ippc.int

www.fao.org/plant-health-2020



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



International Plant
Protection Convention